

Découverte d'un nouveau trafic d'armes en Belgique

Des pistolets-mitrailleurs et munitions destinés à l'E.T.A., l'I.R.A. ou le milieu ?

Le Parquet de Louvain se montre encore très discret au sujet de ce nouveau trafic d'armes qui vient d'être découvert dans notre pays. D'abord, parce que l'affaire a des ramifications internationales et, ensuite, parce que quatre arrestations ont déjà été opérées jusqu'ici alors que l'on s'attend à ce que d'autres personnes impliquées dans ce trafic soient encore appréhendées dans les prochaines heures.

Ce que le juge d'instruction M. Loux a bien voulu préciser c'est qu'une quinzaine de pistolets-mitrailleurs ont été saisis, de même que quelque 2.000 munitions appropriées. La police judiciaire de Louvain est intervenue à Diest, lorsque deux hommes y procédaient en pleine rue au transbordement de la marchandise d'une voiture à l'autre.

Les deux hommes, l'un de Hasselt, l'autre de Diest, ont été appréhendés. Un peu plus tard, une troisième arrestation était effectuée à un endroit qui n'a pas encore été précisé. Il s'agit d'un ressortissant néerlandais, séjournant clandestinement dans notre pays. C'est dans sa «planque» qu'une perquisition allait permettre aux enquêteurs de découvrir encore quelques armes et des munitions.

Enfin, une quatrième personne a encore été impliquée dans ce trafic, mais cet homme se trouvait derrière les barreaux pour d'autres faits.

Pour le moment, les investigations sont menées à la fois dans notre pays, aux Pays-Bas et même ailleurs. Les services d'Interpol

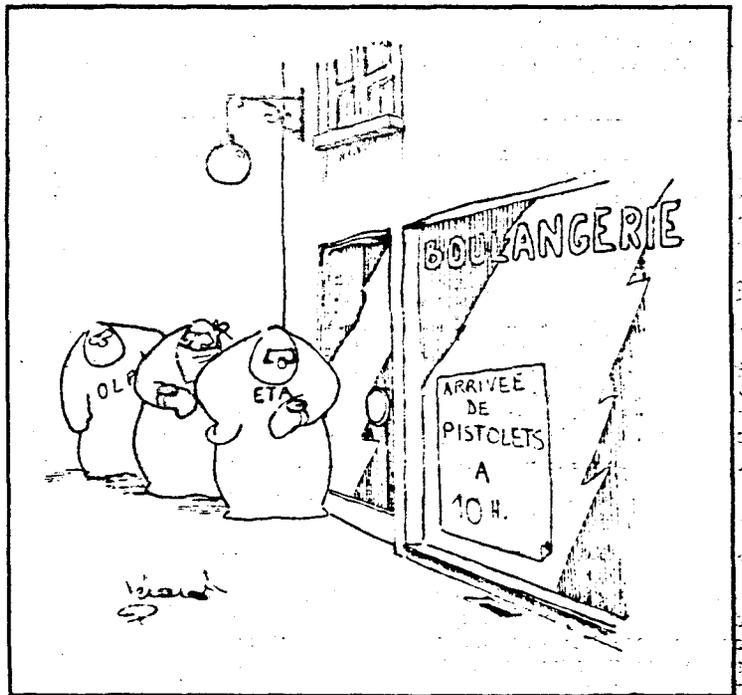
collaborent donc étroitement avec les enquêteurs louvanistes car tout indique qu'il s'agit d'un trafic d'armes entre la Belgique et la Hollande, ayant ensuite des antennes dans d'autres pays. A l'heure actuelle, les enquêteurs belges ne connaissent pas encore la provenance des pistolets-mitrailleurs ni des munitions. Nombre d'hypothèses sont avancées quant à la destination exacte des armes et des munitions. Pour les uns, il pourrait s'agir d'une transaction dans le milieu. Dans ce cas, l'arsenal serait destiné aux truands pour mener des opérations de grand banditisme. Pour d'autres, il s'agirait d'un trafic destiné à approvisionner soit l'I.R.A. (Irlande) soit l'E.T.A. (les autonomistes basques espagnols).

Et à propos de l'affaire des Basques, le prof. Ludo Dockx, président d'un comité flamand de soutien à la cause basque (comité groupant notamment des professeurs des universités de Louvain, d'Anvers et de Gand, des écrivains et des dirigeants de diverses associations culturelles), vient d'adresser une lettre ouverte au gouvernement belge protestant vivement contre la décision gouvernementale

de la semaine dernière d'extraire les deux Basques, détenus à Anvers et condamnés pour transport de munitions.

Rappelons au sujet de l'affaire de ces deux Basques espagnols extradés que c'est également dans la région de Louvain qu'elle avait son point de départ. En effet, une Espagnole, se disant étudiante, avait loué un «kot» à Heverlee, qui servait en quelque sorte de dispat-

ching pour la branche E.T.A. politico-militaire. Cette personne, condamnée dans la même affaire, bénéficiait du soutien des divers mouvements flamands. On a découvert chez elle non seulement du matériel de propagande pour les indépendantistes basques, mais aussi des papiers relatifs à des opérations envisagées par l'E.T.A. en Belgique et en France. — R.d.W.



DERNIERE HEURE 19.7.84

La bande à Baader cherche à reconstituer des cellules terroristes au départ de la Belgique

Deux spécialistes allemands de l'Office criminel fédéral de Wiesbaden, le fameux Bundeskriminalamt (B.K.A.), collaborent depuis huit jours avec les services belges de la gendarmerie, de la police judiciaire et de la Sûreté de l'Etat.

La présence à Bruxelles de cette équipe de professionnels de l'anti-terrorisme fait suite à l'arrestation, dans un appartement de la banlieue de Francfort, la nuit du 2 au 3 juillet, de six terroristes des plus recherchés en Allemagne fédérale, membres ou sympathisants de la Fraction Armée Rouge (R.A.F.), fondée naguère par le couple Baader-Meinhof.

Depuis l'arrestation de Christa Eckes, Ingrid Jakobmeister, Stefan Frey et Helmut Pohl, les services allemands sont convaincus que des sympathisants de la R.A.F. ont trouvé refuge en Belgique. Des recherches se poursuivent en ce sens.

Les mêmes services allemands sont persuadés que la Rote Armee Fraktion continue de poursuivre des objectifs terroristes et de recruter de nouveaux adhérents.

La dernière « opération » revendiquée par la R.A.F. est l'attentat à la bombe exécuté en 1981 contre la base américaine de Ramstein, dans le nord de la Bavière (20

blessés). C'est la base qui accueille depuis quelques mois les premiers « euromissiles » implantés en Europe occidentale.

Les policiers allemands séjournent toujours en Belgique. L'enquête à laquelle ils se livrent, en collaboration avec les services belges, s'attache aux contacts que les terroristes allemands auraient pris chez nous avec des séparatistes basques et irlandais. Cette enquête va très loin dans ses implications. Il est même question de « contacts » dont on cherche à cerner la nature, entre les terroristes allemands et certains milieux d'opposition établis en Belgique au maréchal Mobutu.

On sait que le mouvement « M17 » a rencontré des difficultés après l'attentat du 27 mars, perpétré contre le bâtiment de « La Voix du Zaïre » à Kinshasa. C'est avec ces milieux que les fils spirituels de Baader, réfugiés en Belgique, auraient cherché à prendre contact et la raison de la présence, depuis la mi-juillet, de policiers de la B.K.A. dans notre pays, B.K.A. qui est persuadée que la Rote Armee Fraktion cherche à reconstituer des cellules terroristes au départ de la Belgique à la suite de la « rafle » du 2 juillet.

Gilbert DUPONT

La Belgique crée à son tour un état-major antiterroriste

GIA

Le «secret» sera bientôt dévoilé par le gouvernement

Libre Belgique 17.8.84

«C» E sera le prix du courage », avait dit M. Jean Gol, le ministre belge de la Justice, quand le gouvernement décida, sur sa proposition, d'extrader en Espagne les deux terroristes basques arrêtés à Anvers et qu'étaient évoqués les risques de représailles en Belgique.

Elles n'ont pas manqué si l'on considère l'attentat commis le 3 août contre le palais de Justice d'Anvers, c'est-à-dire là même où la chambre des mises en accusation avait conclu à l'extradition des deux Basques, décision ensuite entérinée par le gouvernement. En Espagne, par ailleurs, un voiture automobile belge a fait l'objet, on le sait, d'un attentat.

Encore que la Belgique, comparativement à d'autres pays européens comme l'Allemagne fédérale, la France, l'Italie ou la Grande-Bretagne, ait en gros échappé aux actions terroristes, elle subit, elle aussi, les effets du terrorisme. Ainsi, ces dernières années, elle a connu des attentats antibritanniques (lettres piégées sans doute par l'I.R.A.), antiespagnols, anti-O.L.P. (assassinat de M. Naim Khader à Bruxelles), antiyougoslaves, antiturcs (par l'armée de libération de l'Arménie), anti-israélites (comme la mitraillade de Zaventem, l'attentat d'Anvers et celui contre la synagogue de Bruxelles), antimérocain (attentat contre le général Haig à Mons), etc.

Les menaces de l'E.T.A. après l'extradition des deux séparatistes basques, les représailles, semble-t-il, avec l'attentat au palais de Justice d'Anvers, les agressions aussi à Bruxelles du mouvement d'extrême-gauche « Action directe » (qui a pris en otage un inspecteur de la police judiciaire de Bruxelles), tout ce climat

a incité le ministre Gol - il y pense depuis deux ans - à proposer au gouvernement de créer en Belgique un organisme spécialement chargé de la lutte antiterroriste. Le gouver-

nement a approuvé son point de vue et des décisions ont été prises. « On ne peut rien dire tant que cela n'est pas fait », nous disait-on, jeudi, au ministère de la Justice, et tant que M. Gol (en vacances en Italie) ne publie pas un communiqué.

En fait, selon nos informations, dès le 1er septembre, ce groupe antiterroriste sera opérationnel. Chapeauté par une sorte de conseil d'administration présidé par M. Caymax, ancien administrateur général de la Sûreté de l'Etat, il comprendra différentes personnalités du monde de la magistrature, des services spéciaux et des polices.

Dans cet « état-major » opérationnel, présidé par un colonel de gendarmerie, figurerait quatre gendarmes, deux membres de la police judiciaire, deux membres de la Sûreté de l'Etat, deux membres du S.D.R.A. (Service de renseignement et d'action de l'armée) et deux membres de la police générale du royaume (ministère de l'Intérieur).

La tâche de cet état-major consistera à éplucher tous les dossiers de terrorisme, à recueillir des informations en provenance de tous les réseaux de police, à faire entreprendre les opérations nécessaires à titre préventif. Il va sans dire que l'aspect répressif restera de la compétence du Parquet.

Pareille formule est évidemment de nature à créer l'unité d'action et à mettre fin à d'éventuelles cachotteries entre les polices concernées. Reste à voir si, sur le plan concret, ce groupe antiterroriste obtiendra des résultats positifs.

De toute façon, « sur le terrain », ce sont les policiers, gendarmes et agents de la Sûreté qui interviendront.

Roger ROSART.



(Photo Ag. bruxelloise de presse)

Ce sont les gendarmes qui interviendront, mais il seront « chapeautés ».